

Communiqué de presse Swiss Recycling

Initiative parlementaire pour une consigne: pas une solution pour la Suisse

26 novembre 2019 – **Une intervention au Conseil national demande l'instauration d'une consigne obligatoire sur toutes les canettes et bouteilles à boissons. Swiss Recycling a étudié les effets de la consigne sous divers aspects. Les conclusions sont sans équivoque: la consigne anéantirait d'office les solutions de recyclage bien rodées sans que l'on puisse en tirer un quelconque bénéfice écologique.**

En instituant une consigne sur les canettes et bouteilles à boissons, le conseiller national Alois Gmür (PDC, SZ) entend lutter contre le littering et réduire la consommation de ressources que représentent les emballages pour boissons. D'où l'initiative parlementaire qu'il a déposée le 21 juin 2019. Confrontée aux nombreuses contre-vérités concernant la consigne, l'association faîtière Swiss Recycling s'est vue dans l'obligation de faire la synthèse des faits actuels et de les publier dans un rapport.

Changer le système de retour actuel n'apporte aucune plus-value écologique

La consigne sert à organiser la collecte. Il s'agit d'une incitation financière pour retourner les emballages à boissons en bon état à un point de collecte, celui-ci étant en général un automate de consigne. Pour un système d'emballages réutilisables, la consigne est donc indispensable. Une consigne peut toutefois aussi être prélevée sur les emballages à usage unique («consigne pour usage unique») et c'est bien à cela que nous conduirait l'initiative parlementaire d'Alois Gmür.

La consigne en soi n'a aucun effet sur la destination réservée à un emballage pour boissons usagé, à savoir s'il sera réutilisé comme tel ou recyclé. Les enseignements tirés à l'étranger (en Allemagne par exemple) apportent d'ailleurs la preuve que l'introduction de la consigne ne se traduit pas par un accroissement de la part des emballages réutilisés. En outre, la consigne est sans incidence sur la consommation des ressources.

Perdre des consommatrices et des consommateurs

Avec la consigne, le seul endroit où peuvent être retournés les emballages sont les points de vente, autrement dit le commerce de détail, et ce seulement durant les heures d'ouverture. Il s'agit aussi du seul endroit où la consigne peut être remboursée. Il en découle que les points de collecte si appréciés dans les gares, communes, bureaux, écoles et infrastructures de loisirs seraient amenés à disparaître. Les points de retour verraient leur nombre chuter de 100'000 aujourd'hui à quelque 7'000. Swiss Recycling a mis en évidence ce que cela signifierait concrètement par une cartographie comparative des agglomérations de Bâle, Genève, Lugano, Saint-Gall et Zurich. Le recul brutal des points de collecte se ferait fortement ressentir dans la consommation itinérante, lors de fêtes en soirée ainsi que dans les régions rurales au faible maillage de commerces de détail. Pour les consommatrices et les consommateurs, le recyclage deviendrait une opération nettement plus



compliquée. Swiss Recycling en conclut donc que l'on ne pourrait compter ni sur un accroissement des quantités collectées, ni sur un recul perceptible du littering et des problèmes qu'il entraîne.

Conclusion: la consigne n'est pas une solution pour la Suisse

Swiss Recycling en conclut que les arguments des partisans de la consigne ne tiennent pas la route dans l'état actuel des connaissances scientifiques. Pour les pays sans système de retour opérationnel, la consigne peut effectivement être un instrument approprié pour promouvoir la collecte. Pour la Suisse par contre, qui dispose d'un système de recyclage très développé, la consigne ne constitue pas un instrument approprié pour réduire le littering ou la consommation des ressources. Comme les automates de consigne sont coûteux tant à l'acquisition qu'à la maintenance, les dépenses pour la reprise des emballages pour boissons connaîtraient une croissance spectaculaire. Quant au rapport coûts/utilité du recyclage des emballages pour boissons, il connaîtrait par contre un recul. Au vu de ces constats, Swiss Recycling recommande donc au Parlement de rejeter l'initiative d'Alois Gmür.

Contact

Patrik Geisselhardt, directeur de Swiss Recycling
patrik.geisselhardt@swissrecycling.ch / 078 892 90 00

Swiss Recycling

Swiss Recycling est synonyme de qualité et de transparence élevées, ainsi que d'un développement durable à tous les niveaux du recyclage – de la collecte séparée en passant par la logistique jusqu'à la valorisation et à l'utilisation de la matière secondaire.

Swiss Recycling sensibilise le public au travers de sa communication sur la collecte séparée et le recyclage. La récupération permet de préserver les ressources, d'économiser l'énergie, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de créer des matières secondaires. Pour qu'elle fonctionne, il faut que la collecte séparée soit adéquate.

En tant qu'association indépendante à but non lucratif, Swiss Recycling est un interlocuteur compétent pour toutes les questions relatives à la collecte séparée et au recyclage.

Swiss Recycling – afin que le Recyclage tourne Rond.